



CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
LA TRINITÉ

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

<u>NOMBRE D'ADMINISTRATEURS :</u>	L'an deux mille vingt six
	Le vendredi 24 avril
En exercice : 15	Le conseil d'administration du CCAS de LA TRINITE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
Présents : 10	
Votants : 14	Date de la convocation du conseil d'administration envoyée le 16 avril 2026

OBJET : Election d'un vice-président et vice-président délégué

Présents :

Mme DEPAGNEUX-SEGAUD Isabelle
Mme NICOLETTI-DUPUY Rosalba
Mme BERMOND Fabienne
Mme MISSUD-GUILLET Sabrina
M. UGOLINI Gilles
Mme MOUTON Adeline
Mme BOUILLEZ Audrey
Mme LEROY Evelyne
Mme SIGNORIO Odette
M. ABEJAN Claude

Excusés et représentés :

M. POLSKI Ladislav représenté par Mme DEPAGNEUX-SEGAUD Isabelle
Mme PEREZ Lydia représentée par Mme NICOLETTI-DUPUY Rosalba
M. VINCENT Pierre représenté par Mme LEROY Evelyne
M. VESTRI Jean-Pierre représenté par Mme MOUTON Adeline

Excusés et non-représentés :

Mme GALIERA Angela

Secrétaire de séance :

Mme PERRISSIN Aurore



DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 24 avril 2026

N°2

Objet : Election d'un vice-président et d'un vice-président délégué

Domaine : 4 – Fonction publique

Mes chers collègues,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles, notamment son article L.123-6, relatif à l'élection d'un Vice-Président et à l'élection d'un vice-président délégué du Conseil d'administration,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles, notamment son article R123-18,

Vu l'article 141 de la loi 2022-217 du 21 février 2022 dite « 3DS » qui introduit la désignation d'un vice-président délégué,

Considérant que le Conseil d'administration élit en son sein un vice-président qui le préside en l'absence du maire,

Considérant que le vice-président délégué est chargé des mêmes fonctions en cas d'empêchement du vice-président.

Considérant que l'élection doit s'effectuer par l'ensemble des membres du Conseil d'administration.

Considérant que l'élection doit s'effectuer à scrutin secret.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration :

- **Elit** Mme Depagneux-Segaud Isabelle en tant que vice-présidente
- **Elit** Mme Mouton Adeline en tant que vice-présidente déléguée

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an susdits,

Suit la signature,

Pour expédition conforme

Ladislav Polski
Président du CCAS



Vote : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0